**Compte-rendu de l’assemblée Générale du 22 Février 2019.**

**Le bureau était présent dans son intégralité à l’ exception de :**

Christian COUDENE

Excusé pour raison de paternité et nous lui souhaitons à lui et sa compagne Audrey tous nos vœux de bonheur.

Le président (Fabien Devezeaud) explique le déroulé de la réunion à savoir qu'il y aura une présentation du bilan du Loto qui a été organisé le 17 Février mais que pour le reste il s’agira de reprendre tout ce qui a été dit lors de la précédente réunion du mois de novembre.

Sur ce compte rendu, figurera en caractère gras ce qui avait été dit en novembre et présenté de nouveau à cette assemblée.

Lors de la précédente réunion il avait été évoqué de faire rentrer un ou plusieurs nouveaux membres au sein du bureau et le président propose celle de Michel P ARA qui a fait l’unanimité. Ce dernier fait donc à partir de ce jour partie du bureau du Cbpelleautier.

Félicitation à lui.

**Bilan moral du club :**

**Nous notons cette année une augmentation du nombre de licenciés par rapport à la dernière, soit 54 licenciés en tout.**

**Il y a 35 licenciés homme.**

**Il y a 12 licenciés femme**

**il y a 7 licenciés enfant.**

**Au courant de l'année, nous avons entendu certaines remarques concernant l'étonnement de quelques-uns sur le nombre de licenciés enfant. Il est précisé à l'assemblée que les licences ne coûtent rien au club et ont été créées par rapport à un projet régional qui consiste à promouvoir la pétanque chez les plus jeunes.**

A ce sujet le comité a décidé d’organisé un championnat si on peut le nommer ainsi composé d’un adulte et d’un enfant. Ce concours aura lieu le dimanche 31 03 2019 à Gap.

Une réflexion est émise quant à l’intérêt et la volonté de promouvoir la pratique de la pétanque auprès des jeunes du Club (à suivre).

**Concernant le prix de la licence adulte, il est conservé à 45 €.**

**Pour ce qui est des tenues, les prix restent les mêmes que l’année dernière avec la possibilité que certains logos changent. Le T-shirt coûtera 25 €** **tandis que le pull capuche coûtera lui 35 et 42 euros pour la veste avec les manches amovibles**.

Une séance d’essayage aura lieu en fin de séance pour que chaque personne intéressée puisse avoir une tenue adaptée à sa morphologie.

Tout sera fait pour que les tenues soit prêtes pour le premier championnat, à savoir le triplette mixte du 17 mars.

**Concernant la participation financière du club aux licenciés titrés, afin d’apporter une aide aux frais de déplacements, le barème reste le même pour l'année 2019.**

**À savoir :**

**–qualification au championnat de France = 100 euros/ personne**

**–qualification à la ligue= 50 € par personne**

**–présence au deuxième jour d'un national= participation à la nuitée à hauteur de 50 € par personne dans le cas où l'équipe est homogène soit trois licenciés du Club Bouliste de Pelleautier.**

**–concernant les éliminatoires à Briançon, le club participera également à la nuitée à hauteur de 50 € par équipe.**

Il est à noter qu’à partir de cette année, seules les demandes de remboursements qui seront accompagnées d’un justificatif seront prises en compte et sur votre demande.

**Bilan financier :**

Après réflexion et après avoir choisi de ne pas faire le loto en 2019 nous somme revenu sur cette première idée car lors du congrès des Clubs en décembre nous avons connu une certaine désillusion, à savoir que nous avons perdu au tirage au sort l’organisation du championnat triplette homme 2019.

Cela signifie que nous allons avoir un manque à gagner de 2400 euros par rapport à 2018 ce qui a rendu l’organisation du loto impérative.

Nous avons donc organisé un loto assez rapidement, mais ce dernier a connu un franc succès car il nous a rapporté quasiment 3000 euros.

Nous tenons à remercier chaleureusement les donateurs, la mairie, et tous les bénévoles et sympathisants qui ont permis de réunir tous les lots, de confectionner gâteaux et crêpes, etc…

A préciser que nous avons trouvé un sponsor supplémentaire pour cette année qui va donner normalement 1000 euros.

Malgré cette réussite, il nous manque encore au moins 1000 euros de sponsoring pour être à iso-budget par rapport à l’année dernière. Nous avons quelques pistes.

Il a été vu avec le Comité cette année que la participation aux championnats sera de 5 euros par participants et le Club recueillera 1 euro pour les jeunes.

Il n’y aura pas de participation du Club pour l’acquisition de tenues pour les nouveaux membres.

**Bilan sportif :**

**L’année 2018 encore a été une année riche en titres pour le Club bouliste de Pelleautier.**

**Sans être exhaustif, nous remportons les titres départementaux en tête à tête femme, doublette mixte, triplettes hommes, doublette homme, triplettes féminines à la ligue.**

**Au niveau des places d'honneur, nous notons que l'équipe de triplette féminine a perdu en finale à 12 pour le championnat de France, pareil pour les jeunes qui se sont également inclinés à 12, sans parler des demi-finales et des quarts de finale perdus.**

**Concernant la coupe de France, notre équipe s'est illustrée en sortant du département et on s'incline encore une fois sur le score de 12 à 13 contre une équipe de Cannes à la dernière partie. Pour ce qui est des interclubs vétérans, on note une très bonne deuxième place il en est de même pour l'équipe féminine. Une des deux équipes engagées au niveau de l'interclub obtient le titre de champion départemental et pourra concourir en 2019 en CRC2.**

**Un bravo à tous les participants, pour ceux qui n'ont pas eu de titre en 2018, leur tour viendra.**

Projection 2019 :

Le bureau exprime son souhait de faire des sociétaires en 2019 chose qui n'avait pas été voté pour 2018. Si cela se fait de l'avis de toutes les personnes présentes il faudrait procéder à des concours en mêlées, l’assistance donne son avis et à l’unanimité plébiscite le vendredi soir en semi-nocturne (à voir).

Le bureau envisage également d'organiser un ou deux concours ouverts à tout le monde pour reprendre une certaine dynamique. Il a été décidé qu’il y aurait un concours le 22 Avril (lundi de Paques) en doublettes formées et un autre concours le 1 er Mai en doublette Mixte .Le matin de chaque concours il y aura une autre compétition réunissant un adulte et un enfant.

Ces compétitions ont été inscrites dans le calendrier des compétitions organisées dans le cadre de la bonne Harmonie.

Devant le succès du marathon, l'organisation du deuxième marathon des cimes est votée également.

Il est demandé aux personnes intéressées de se faire connaitre pour la participation aux interclubs .La tendance est qu’il y aurait 2 équipes pour les vétérans, avec Michel Para comme capitaine pour une équipe et à définir pour l’autre .Il y aurait deux autres équipes pour les féminines , une autre pour le Provençal avec comme capitaine :Jean-Michel Borel et pour l’instant pas d’autre équipe pour l’interclub en sachant que les joueurs qui participent à la CRC2 ne peuvent pas participer à la CRC.

Il est convenu que le bureau ne s’occupera que de l’inscription des équipes mais n’interviendra pas dans l’organisation des équipes. Il est dit également qu’il y avait beaucoup de frais par rapport à l’organisation de ces rencontres et les joueurs eux-mêmes ont choisi qu’il y aurait une participation de leur part financière ou autre en confectionnant eux même des quiches, pizza ou autre. Le club participera au financement des boissons (à voir).

Concernant la CRC2, D.Combe exprime ses difficultés d’être à la fois capitaine et joueur et qu’il souhaite laisser sa place de capitanat cette année. Une demande est faite aux personnes présentes si cela intéresse quelqu’un et devant l’absence de réponse S.DEVEZEAUD se propose de le faire si personne ne veut occuper le poste.

Une équipe en coupe de France sera également inscrite avec le même fonctionnement que l’année dernière.

Un accent est mis sur la communication cette année, avec la création d’un site web : cbpelleautier.com et la création d’une adresse mail : [info@cbpelleautier.com](mailto:info@cbpelleautier.com)

Merci de faire vos remarques pour faire évoluer le site et la communication de manière générale.

D.Combe , évoque la situation du RGPD qui concerne la protection des données et la réglementation en vigueur et attire l’attention de l’assistance sur le fait qu’il faut être très vigilant sur ce sujet. Le club Bouliste de Pelleautier a contacté le Comité mais pour l’instant rien n’a été fait, ça semble bouge un petit peu sur le plan national et régional.

Avant de terminer la réunion le président ouvre la séance des questions diverses, mais il n’y en aucune.

.

À l’issue, tous les participants de l’assemblée se sont retrouvés autour d’un verre à l’auberge de Pelleautier.